

## Opération textiles dans les écoles



### Syndicat mixte Cyclad

1 rue Julia et Maurice Marcou

17700 Surgères

[Voir le site internet](#)

Charles-adrien Beneteau

[ca.beneteau@cyclad.org](mailto:ca.beneteau@cyclad.org)

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



## CONTEXTE

Le Cyclad, porteur du PLP et du programme ZGZD, est un syndicat mixte ayant les compétences collecte et traitement des déchets. **Le problème de stockage des vêtements oubliés** dans les écoles ayant été **soulevé lors des réunions de groupe de travail autour du diagnostic pour le PLP**, il a été décidé de mener une action sur ce sujet.

Dans un premier temps, les parents d'élèves ont été invités à **recupérer leurs vêtements** puis informés de la **possibilité de les donner** afin qu'ils puissent servir à des personnes en difficulté. Pour cela des sacs de collecte ont été mis à disposition des familles. De plus un kit de communication avec les consignes de tri, des vidéos et un kit d'animation « jeunesse » mis en place par Eco TLC a été donné aux écoles afin qu'elles puissent organiser un **temps fort de sensibilisation sur les textiles**.

Une **borne de collecte** pour les textiles a alors été mise à disposition des écoles volontaires pour une durée de 3 semaines, puis son contenu est collecté par le Relais.

Cette action est co- portée par le service Education Enfance Jeunesse de la CdA de Saintes et la collectivité en charge du programme d'action de réduction (le syndicat mixte Cyclad depuis le 1/08/2015).

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

Les objectifs de cette action sont :

- Fournir des **outils adaptés** pour les associations et les écoles primaires, qui souhaitent **sensibiliser au tri et au don de textiles**.
- Donner une seconde vie aux vêtements oubliés afin de **réduire le gaspillage** et **libérer de la place** au sein des établissements scolaires.

### Résultats quantitatifs

L'action a permis de récolter et donner une seconde vie à des vêtements :

- 200 kg de vêtements collectés en 2014 (19 écoles)
- 320 kg en 2015 (52 écoles)

De plus conformément à l'objectif de sensibilisation, les quantités collectées sont en baisse :

- 11 kg par école en 2014
- 6 kg par école en 2015

L'action a ensuite été reconduite en 2018 et 63 sacs ont été collectés auprès des écoles partenaires.

## Résultats qualitatifs

- Les enseignants ont apprécié et trouvent très pratique d'avoir les outils d'animation mis à disposition.
- Cela permet une information complète (à transmettre aux familles par exemple) avec des temps de jeux pour les enfants.
- Intérêt pédagogique certain.

## MISE EN OEUVRE

### Description de l'action

#### Préparation

Une note a été rédigée à l'attention des enseignants pour qu'ils demandent aux parents, via le cahier de liaison, de récupérer les vêtements de leurs enfants, les informant qu'à défaut d'être récupérés, les vêtements allaient être donnés.

#### Phase test en 2014

Un kit de communication est fourni avec les consignes, des vidéos et un kit d'animation "jeunesse" mis en place par Eco TLC. Il est également fourni des sacs de collecte. Le temps de sensibilisation dure entre 3 et 4 semaines dans l'école. Les enseignants sont entièrement libres de faire les animations de sensibilisation qu'ils souhaitent.

Après distribution de sacs de collecte auprès de 19 établissements répartis sur les 3 principales communes de l'Agglomération, un ramassage est organisé sur deux journées avec les moyens techniques de la collectivité.

La collecte des textiles suite à l'appel de l'école, se fait par l'entreprise d'insertion Le Relais. La borne est ensuite retirée de l'école par l'agent du Syndicat.

#### Elargissement en 2015

L'action a été étendue à toutes les écoles du territoire en 2015, soit 52 établissements. La communication avait été renforcée, grâce à une lettre distribuée à toutes les écoles via le service Education ; **lettre co-signée par le Vice-Président en charge de l'Éducation et le Vice-Président en charge de la gestion des déchets**. Des regroupements de sacs sur certaines écoles ont permis de maintenir le ramassage sur 2 journées.

#### Pérennité de l'action

Pour la suite, ce ramassage est réalisé tous les deux ou trois ans, car les stocks accumulés sur une année scolaire ne justifient pas une fréquence plus élevée. Les écoles maternelles ayant davantage d'utilité de ces vêtements (change en cas « d'accident »), l'opération ciblera surtout les écoles primaires.

#### Planning

- Décision : T0
- Préparation : 4 mois
- Opérationnel : T0 + 1 année de PLP + 4 mois

**Durée de l'action** : 3 mois (communication puis ramassage)

#### Moyens humains

- 1 agent de pré-collecte du Syndicat qui s'occupe de la distribution des bacs
- 1 animatrice prévention des déchets du Syndicat
- 1 chargé de la communication des services du Syndicat
- 1 personne référente à l'entreprise d'insertion Le Relais
- Les agents de collecte du Relais

#### Moyens financiers

- Véhicule utilitaire et chauffeur sur 2 journées (carburant estimé à 50 €)
- Impression d'une lettre d'information (en 2015), 5 000 exemplaires : 596,40 € HT

#### Partenaires mobilisés

L'association d'insertion Le Relais basée à Acigné, et l'éco-organisme Eco TLC pour certains outils de

communication.

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

L'action est "originale" car elle permet d'avoir un outil complet "clé en main", et l'enseignant peut ainsi réaliser une action de sensibilisation avec un vrai temps fort, les enfants participent à la collecte, peuvent ensuite mieux identifier et utiliser les bornes déjà présentes sur leur commune.

Le conteneur de collecte sera installé directement à l'école (3-4 semaines), ce qui rend plus visible l'action auprès des élèves, mais aussi des parents, des autres enseignants, du personnel etc...

### Difficultés rencontrées

Il est difficile de faire arriver l'information jusqu'aux enseignants, car souvent le contact est le mail général de l'école, et non d'une personne en particulier.

### Recommandations éventuelles

Pour être reproduite ailleurs, cette action doit être préparée en associant les services compétents. Il est recommandé de :

- Laisser suffisamment de temps aux parents pour récupérer leurs biens avant de les donner.
- Faire une lettre d'information co-signée par les élus en charge des différents services pour donner davantage de poids à l'action.

---

## Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ASSOCIATIONS | TEXTILE

## Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Véronique MARIE

[veronique.marie@ademe.fr](mailto:veronique.marie@ademe.fr)

Direction régionale Bretagne